Utilisation du SIG Cadastre V3:

Fenêtre de recherche:

Rechercher par adresse ou par NIC

Recherche par adresse, ou recherche par NIC*, N° de lot, Désignation (Commune, Section, Lotissement)



En haut à droite, une **liste de couche** permet d'afficher les voiries, la toponymie, les limites des communes et les sections cadastrales.

Vous avez également la possibilité de choisir votre **fond de carte** : Blanc (sans fond pour ne laisser apparaître que le parcellaire), Imagerie aérienne, Cartographique.

<u>Mémo d'utilisation :</u>

Le zoom se fait par la molette de la souris ou par les boutons Zoom + ou - en haut à gauche. Le déplacement de la carte se fait par un clic gauche maintenu de la souris.

Le parcellaire apparaît entre l'échelle 1/50 000ème et l'échelle 1/1 000ème. En dehors de cette plage d'échelle il n'est pas possible de l'afficher.

L'impression d'un extrait de plan cadastral, génère un fichier PDF sur votre ordinateur.



DITTT Direction des Infrastructures, de la Topographie et des Transports Terrestres SERVICE TOPOGRAPHIQUE BUREAU DU CADASTRE (Août 2020)





La nouvelle version du SIG Cadastre est en ligne



https://cadastre.gouv.nc

Pour accéder à l'application veuillez saisir l'adresse suivante : <u>https://cadastre.gouv.nc</u>

Le SIG* Cadastre a été développé pour gérer et diffuser les données foncières en Nouvelle-Calédonie.

Les informations parcellaires sont accessibles en ligne, à l'adresse suivante: **https://cadastre.gouv.nc**. Cette nouvelle version apporte de nombreuses nouveautés avec de nouveaux icones :

Rechercher par adresse ou par NIC

- **'Rechercher...**', possibilité de cibler une parcelle avec une adresse sur les communes <u>adressées</u> (à ce jour : Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, Pouembout et Kaala-Gomen)
- **Construction** (Rechercher mon emplacement' permet à l'application d'utiliser votre emplacement actuel et vous repérer sur la carte
- **(Aller à une coordonnée**' en saisissant une coordonnée dans le système RGNC Lambert NC ou WGS84, vous vous positionnez précisément. Un repère apparaît sur la carte
- **Mesurer**' permet de mesurer une distance ou une surface sur le plan cadastral
- **Dessiner**' permet de personnaliser vos plans
- Mode plein écran' donne la possibilité d'une vue plus étendue.

<u>Pour qui ?</u>

Le SIG Cadastre est accessible sur Internet aux particuliers et aux professionnels du foncier. Il permet de visualiser et identifier précisément les parcelles concernées par un projet de construction, d'acquisition ou d'aménagement. Une fois ces informations récoltées, il est alors plus aisé :

- d'afficher en un clic les références cadastrales d'une parcelle : sa commune, sa section, son lotissement, son numéro de lot, sa superficie
- de permettre l'identification du propriétaire d'un lot, (*information uniquement accessible à la Clientèle du Service Topographique**)
- de connaître le NIC* d'une parcelle. Celui-ci est requis lors d'une demande de permis de construire, d'une demande d'attestation Cadastrale et d'accéder à toutes les informations liées à la parcelle.

L'accès au SIG Cadastre en ligne permet :

- une simplicité de consultation et d'utilisation de la donnée cadastrale
- de bénéficier de la mise à jour quotidienne du parcellaire
- d'avoir accès aux Références Cadastrales d'une parcelle (voir § n°1/)
- de bénéficier d'une base de données homogènes et géoréfencées, sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie
- d'utiliser différents fonds cartographiques du gouvernement et de ses partenaires
- d'imprimer un Extrait de Plan Cadastral (voir § n°2/)

1/ Accéder aux informations cadastrales d'un lot

Depuis la fenêtre principale du site, vous disposez de 2 possibilités pour accéder à l'information cadastrale :

Géographiquement, en zoomant sur la zone d'intérêt, puis par un clic sur le lot de votre choix, une fenêtre apparaît à l'écran avec le NIC*, le N° DE LOT, le NOM du LOTISSEMENT (*si le lot se situe dans un lotissement*), la SECTION, la COMMUNE et la SURFACE CADASTRALE du lot ciblé.
Ces références cadastrales peuvent être éditées au moyen d'un Extrait de Plan Cadastral

(voir § 2/).

• En utilisant le moteur de recherche (barre en haut à gauche de l'écran) : Saisissez le NIC* (indiqué dans votre acte de propriété), ou la Commune, la Section cadastrale et (ou) le Lotissement si vous connaissez le N° du Lot ou l'adresse pour les communes adressées. Sélectionner une des propositions. L'application vous positionne directement.



2/ Imprimer un extrait de plan cadastral

Il est possible d'imprimer un **Extrait de Plan cadastral** de la parcelle sélectionnée, avec l'icône en bas au milieu de l'écran, représenté par une imprimante. Le plan à imprimer au format de votre choix (A4, A3, portrait, paysage) est enregistré sur votre ordinateur en PDF. A noter que cet extrait précise les références cadastrales de la parcelle.

*SIG : Système d'Information Géographique

*NIC : Numéro d'Inventaire Cadastral, numéro d'identification unique de chaque lot cadastral *Clientèle du service topographique : DITTT, 1bis rue Unger, Vallée du Tir, Nouméa ; Tél: 28.03.21; topo.dittt@gouv.nc ; Informations et horaires sur https://dittt.gouv.nc